

REGLEMENT PARTICULIER
DU TOURNOI DOUBLES MIXTES SENIOR DE CHATEL BADMINTON.
Vendredi 11 novembre 2022 08H00 à 19H00
Ces horaires pourront varier en fonction du nombre de joueurs inscrits

1. Le tournoi est ouvert aux joueurs minimes (au moins classé D8 dans un tableau) cadets, seniors et vétérans de N2 à NC licenciés pour la saison 2022-2023 dans un club affilié à la Fédération Française de Badminton. Une vérification sera faite sur internet avant le tirage au sort.
Les classements pris en compte ainsi que le CPPH qui permettra d'établir une hiérarchie pour des classements identiques, seront ceux de la date du tirage au sort qui sera effectué le **07 novembre 2022**.
1 tableau proposé **double mixte série de N2 à NC**.
2. Le comité d'organisation constituera les tableaux au classement CPPH (somme des CPPH des joueurs de la paire). Dans un même tableau, le CPPH du mieux classé des participants ne peut pas être plus de 16 fois supérieur à celui du moins bien classé. Par exemple, si le joueur le moins bien classé d'un tableau a une cote de 8, alors le tableau ne peut pas inclure un joueur dont la cote serait supérieure à 128.
Le juge arbitre du tournoi **Véronique Maresca** de la ligue Auvergne-Rhône-Alpes . N° autorisation : **2201024**.
La compétition a lieu dans la Halle des Sports boulevard Desaix - 63140 Châtel-Guyon sur 7 terrains.
3. Les inscriptions se feront sur Badnet dans l'ordre d'arrivée. Le règlement des inscriptions se fera de préférence sur badnet mais pourra aussi se faire à l'accueil du tournoi. Le nombre de participants par tableau étant limité, en cas de surnombre de joueurs des inscriptions pourraient être refusées. Pour une paire constituée, la date d'inscription retenue sera celle du dernier joueur inscrit.
4. Les inscriptions seront reçues jusqu'au **samedi 05 novembre 2022 uniquement sur Badnet Les 2 joueurs doivent obligatoirement s'inscrire**.
5. Un joueur sans partenaire pourra s'inscrire avec X s'il le désire.
6. Les droits d'engagements sont fixés à **18€ le tableau (part fédérale incluse)**. Les chèques seront libellés à l'ordre de CHATELBADMINTON. Les inscriptions se feront individuellement. Possibilité de régler par virement.
7. Tous les volants seront à la charge partagée des joueurs. En cas de litige, le volant officiel sera celui en vente dans la salle, à savoir le AEROFLEX START de la marque **RSL Tourney 3** de la marque RSL pour les volants plumes.
8. Dès leur arrivée, soit au moins une demi-heure avant l'heure prévue de leur premier match, tout joueur devra se signaler à la table de marque de la halle des sports de Châtel-Guyon.
9. Les matchs se dérouleront en auto-arbitrage. Les finales seront auto-arbitrées ou arbitrées par des arbitres officiels ou faisant office.
10. Le temps minimum de repos sera de vingt minutes sauf accord des joueurs concernés conjointement à celui du juge arbitre.
11. A l'appel de son nom, tout joueur devra se présenter sur le terrain avec tous les accessoires nécessaires à son match. Il disposera de 3 minutes avant de débiter la rencontre. Cela comprend le test des volants, l'échauffement sur le terrain et la mise en tenue conforme aux circulaires de la FFBaD exigée pour les matchs. Tout joueur ne répondant pas à l'appel de son nom pourra être éliminé passé un délai de cinq minutes. Tout joueur devant quitter le gymnase devra le faire en concertation avec la table de marque pour fixer un horaire de retour et donner un numéro de téléphone permettant de le joindre. Conformément au règlement FFBad en vigueur, un joueur ou joueuse ne se présentant pas le jour de la compétition sera déclaré WO. Il (elle) devra (se) justifier (de) son absence dans un délai de 5 jours auprès de la **Ligue AURA (certificat médical par exemple) par courrier à Ligue AURA de Badminton 37 route du Vercors 38500 SAINT CASSIEN ou à sophie.bluy@badminton-aura.org**.
12. Les horaires prévisionnels fournis par affichage sont indicatifs. Un volant touchant un obstacle sera considéré faute durant l'échange. Il sera remis une fois au service.
13. En cas de forfait d'une paire, cette paire pourra être remplacée par une paire inscrite et figurant sur la liste d'attente, dans l'ordre de celle-ci. En cas de forfait de l'un des membres d'une paire, le joueur défaillant pourra être remplacé par un joueur inscrit au tournoi, avec priorité à ceux figurant sur la liste d'attente, en accord avec le joueur restant. Aucune inscription, en cas de désistement, ne sera remboursée après la constitution des tableaux fixée au **07 novembre 2022**, sauf motif dûment annoncé et justifié.
14. Récompenses : Sous forme de bons cadeau, chèque et lots.
15. Les joueurs seront priés de respecter la propreté des tribunes, de la salle et des vestiaires.
Le comité d'organisation ne sera pas tenu pour responsable de vols pouvant intervenir pendant le tournoi, y compris sur le parking du gymnase.
16. L'inscription et la participation au tournoi supposent l'entière acceptation du présent règlement. Celui-ci sera lisible à proximité des tableaux d'affichage et disponible à la table de marque. La participation à ce tournoi implique l'acceptation de l'usage du nom et de l'image des participants par le CHATELBADMINTON à des fins de promotion du CB63 et de son tournoi. Le règlement fédéral sera appliqué pour tout point non cité ci-dessus.